



TARIFICATION DES AVIS & CONTROLES DE CHARGES D'URBANISME / D'URBANISATION

N° Poste	Grille de tarification des prestations	HTVA
« AVIS URBANISME »		
1	<p>Analyse des équipements "privatifs" de gestion de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d' «Unités de logement » : 1 à 2 - Projet supérieur à 2 «Unités de logement » et/ou - projet (dont projet industriel, ...) et/ou > 250 et < ou égal 1.000 m² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement) - Projets > 5 «Unités de logement » et/ou - projet (dont projet industriel, ...) et/ou > 1.000 m² et < ou égal à 3000 m² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement) - Projet > 10 «Unités de logement » et/ou - projet (dont projet industriel, ...), et/ou > 3000 m² et < ou égal à 5000 m² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement) - Projet > 20 «Unités de logement » et/ou - projet (dont projet industriel, ...) et/ou > 5000 m² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement) - Projet > 50 «Unités de logement » (hors réunions d'accompagnement) 	<p>Non prévu</p> <p>319.32 €</p> <p>510.92 €</p> <p>638.65 €</p> <p>766.37 €</p> <p>1 277.29 €</p>
2	<p>Analyse des équipements "publics" (conception hydraulique, conformité au CSC Qualiroute, métré, équipement, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 - Forfait d'ouverture de dossier 2.2 - Supplément pour l'analyse du réseau d'égouttage et/ou voie artificielle d'écoulement (Aqueduc) et/ ou Eau de surface ordinaire (fossé): <ul style="list-style-type: none"> - Tranche 1 : jusqu'à 10 m de réseau - Tranche 2 : de 11 m à 20 m - Tranche 3 : de 21 m à 100 m - Tranche 4 : + 100 m 2.3 - Supplément pour l'analyse des ouvrages de gestion de l'Eau (Station de pompage / Bassin d'orage / Ouvrage d'infiltration , etc) pour tout projet de + 2 UL ou de + 250 m² (hors réunions d'accompagnement) 	<p>63.14 €</p> <p>Tranche 1 : 223.87 € Tranche 2 : 10 €/m compl. Tranche 3 : 8 €/m compl. Tranche 4 : 5 €/m compl.</p> <p>344.42 € par ouvrage</p>
3	Supplément (selon profil de technicien / profil de responsable projets) pour réunions d'accompagnement, nouvelle présentation d'un projet modifié, dérogations et/ ou dispenses de raccordement, SEI, infiltration	78,06 € /h ou 101,06 € / H selon profil
« AVIS INDUSTRIEL »		
4	Rejet en eau de surface, hors Wapi, ou avis simples (existence de conditions sectorielles, ...)	Non prévu
5	Avis complexe (€ par dossier)	335.85 €
6	Avis très complexe : (€ par dossier) + 101,06 € HTVA / H supplémentaires sur base des prestations réalisées	335.85 €
« CONTRÔLE DE RACCORDEMENT »		
7	Contrôle de raccordement d'un tiers sur le réseau	223.87 €
8	Supplément pour le contrôle de raccordement d'un tiers sur le réseau (hors réunions d'accompagnement) : - Tranche 1 : de 2 à 5 raccords - Tranche 2 : de 5 à 10 raccords - Tranche 3 : + 10 raccords	Supplément par raccordement Tranche 1 : 100 € Tranche 2 : 75 € Tranche 3 : 50 €
« CONTRÔLE DE CHARGES D'URBANISME »		
9	<p>Contrôle général des charges d'urbanisme, (équipements et réseaux divers) - Forfait d'ouverture de dossier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d' «Unités de logement » : 1 à 2 - Projet supérieur à 2 «Unités de logement » et/ou - projet (dont projet industriel, ...) et/ou > 250 et < ou égal 1.000 m² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement) - Projets > 5 «Unités de logement » et/ou - projet (dont projet industriel, ...) et/ou > 1.000 m² et < ou égal à 3000 m² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement) - Projet > 10 «Unités de logement » et/ou - projet (dont projet industriel, ...), et/ou > 3000 m² et < ou égal à 5000 m² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement) - Projet > 20 «Unités de logement » et/ou - projet (dont projet industriel, ...) et/ou > 5000 m² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement) - Projet > 50 «Unités de logement » (hors réunions d'accompagnement) 	<p>idem</p> <p>208.71 €</p> <p>520.93 €</p> <p>781.40 €</p> <p>781.40 €</p> <p>1 823.27 €</p>
10	<p>Supplément Pour le contrôle du réseau d'égouttage et/ou voie artificielle d'écoulement (Aqueduc) et/ou dans une eau de surface ordinaire (fossé):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tranche 1 : <= 10 m - Tranche 2 : de 11 m à 20 m - Tranche 3 : de 21 m à 100 m - Tranche 4 : + 100 m 	<p>Tranche 1 : 223.87 € Tranche 2 : 15 €/m compl. Tranche 3 : 10 €/m compl. Tranche 4 : 8 €/m compl.</p>
11	Supplément pour le contrôle d'ouvrage de gestion de l'Eau (station de pompage / bassin d'orage / ouvrage d'infiltration , etc) pour tout projet de + 2 UL ou de + 250 m ² imperméabilisés (hors réunions d'accompagnement)	459,23 € par ouvrage
12	Supplément pour réunions d'accompagnement selon profil de technicien / profil de responsable projets	78,06 € /h ou 101,06 € / H selon profil